

Nom

Adresse : \_\_\_\_

## Formulaire de prise de licence et de timbre Nouveau licencié – Changement de club – Autres modifications

Exemplaire à retourner à la FFTDA par le club
La date d'enregistrement du règlement de la commande en fédération fait foi de date de prise de licence

25 rue St Antoine 69003 Lyon – Tel 04 37 56 14 19 – Fax 04 37 56 14 15 – <u>licences@fftda.fr</u> document téléchargeable sur <u>www.fftda.fr</u>

NOM DU CLUB BOURGES TAEKWONDO	DOJANG	SAISON 2025 / 2026
N° CLUB  180792  N° LICENCE		COCHEZ LA CASE SI VOUS AVEZ OUBLIE VOTRE NUMERO DE LICENCE
NOM		
PRENOM La d		
CEVE   F   M	ndispensable NE (E) LE	
ADRESSE		
CODE POSTAL VILLE VILLE		
TELEPHONE	EMAIL	
DATE ET SIGNATURE INDISPENSABLES (POUR LES MINEURS, IL FAUT LA SIGNATURE DU REPRESENTANT LEGAL)		
Licence Par effet de l'article 7 des Statuts de la FFTDA, la licence marque l'adhésion volontaire de son titulaire à l'objet social et aux statuts et règlements de la FFTDA, s'agissant notamment des règles relatives à la protection de la santé des sportifs et la lutte contre le dopage. Elle est annuelle et délivrée pour la durée de la saison sportive. Conformément aux art. 8 et 9 du règlement Int. de la FFTDA, les clubs affiliés doivent proposer à tous leurs membres un passeport sportif, validé par la licence, est une condition nécessaire pour participer aux activités et au fonctionnement de la FFTDA (elections, compétitions, stages, examen d'enseignement, contrôle anti-dopage, passages de grade). Il constitue la preuve de la participation à ces activités et contient toutes les informations administratives et sportives sur les licencies.  Certificat médical En application de l'article L.231-2 du Code du Sport, en cas de demande d'une première licence, le soussigné certifie avoir produit un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du Taekwondo et des disciplines associées.  Loi du 6 juillet 1978 « Informatique et Libertés » Le soussigné dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informatique et Libertés » Le soussigné désire s'opposer à cette communication, il doit le signaler à la Fédération par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.		FFTDA auprès de Covearisk 2°) en Individuelle Accident par la FFTDA auprès de la Mutuelle des Sportifs. onnaissance et accepté l'ensemble des garanties telles i disponible sur le site internet de la Fédération. Chaque puscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les ser la pratique du Taekwondo et des Disciplines Associées. dent sont téléchargeables sur le site Internet de la Fédération is aux clubs – Licences et Assurance ». Ilement téléchargeable à cette même rubrique.  Das obligatoire, le soussigné peut y renoncer expressément nature du document (ci-dessous) « Refus de l'assurance ». Il fi au montant de la licence qui sera alors porté à 31,51 €.
OFFRE SPECIALE PRISE DE LICENCE AU TAEKWONDO HWARANGDO		
Magazine Officiel de la FFTDA		
Oui, je m'abonne à Taekwondo Hwarangdo pour une durée de 1 an soit 4 numéros pour 13€ et un POSTER OFFERT DANS CHAQUE NUMERO		

Je joins mon règlement de 13€ par chèque à l'ordre de la Fédération Française de Taekwondo. Retournez ce bon à la FFTDA – 25 rue Saint Antoine – 69003 Lyon

Prénom: